



**BCCF /**  
**UCT**

## Gare du Nord : travail dans le froid

**Le personnel de police affecté en aubette à la gare du Nord subit les températures basses sans moyen de chauffage approprié.**

L'hiver n'est pas fini, en témoignent la neige et le froid persistant qui s'abattent en Ile-de-France.

A la Gare du Nord, tous les postes de contrôle pour les départs vers Londres de l'UCT, sont pourvus d'appareils soit trop faibles, soit défectueux.

Bref, les policiers y travaillent dans le froid.

L'article R4223-13 prévoit que les locaux fermés doivent être chauffés pendant la saison froide, que ce chauffage doit fonctionner de manière à maintenir une température convenable sur le lieu de travail.

Le bureau UNSA Police est allé vérifier : ce n'est pas le cas.

Nous avons saisi immédiatement la direction afin de solutionner au plus vite ce problème. Nous préconisons l'octroi de matériel de chauffage de 2000 W pour pouvoir chauffer chaque poste.

*« La direction est saisie. Nous programmons une audience afin d'obtenir des résultats. »*

**-Fatima**

*Responsable adjointe FSPN-SI  
UNSA Police*